

« Objectif Paris propre », février 2018

En mars dernier, je vous avais livré un premier bilan des actions du Plan de Renforcement de la Propreté (PRP) et proposé des actions complémentaires pour impliquer davantage les citoyens et tous les acteurs de l'espace public, afin de rendre notre ville plus belle et plus accueillante.

Chaque jour, les équipes de la propreté de Paris sont engagées pour relever le défi de la propreté, au service des Parisien-nes, des visiteurs de la capitale et de ses usagers. Dès 2014, puis avec le Plan de Renforcement de la Propreté en février 2016, nous avons engagé le saut qualitatif et quantitatif attendu par les Parisiens pour améliorer la propreté de Paris. La propreté est un défi du quotidien, mais aussi un enjeu environnemental et social dont nous avons pris toute la mesure.

Ces transformations permettent de proposer un service plus performant, conforté par le recrutement en deux vagues successives de plus de 200 éboueurs et de conducteurs supplémentaires. Dotées de moyens mécaniques modernisés et renforcés, les équipes de propreté s'adaptent en permanence pour gagner en efficacité face aux changements d'usage de l'espace public parisien. Ainsi avec les horaires de soirée en période estivale nous assurons désormais de juin à octobre le nettoyage des rue jusqu'à 23h30, sur les lieux où les Parisiens d'un jour et de tous les jours aiment se retrouver aux premiers beaux jours. C'est une transformation de ce service public parisien qui n'avait jamais été entreprise à cette échelle.

Ce mouvement d'adaptation du service et de plus grande réactivité sera conforté et amplifié, car la diversité du tissu urbain, la multiplicité des usages, leur temporalité mais aussi les phénomènes de dérégulation de certains quartiers ont rendu la tâche plus complexe.

Pour y faire face nous développons davantage d'agilité et de transversalité dans nos actions. En plus du « grand coup de propre » du petit matin, ce sont de nouvelles méthodes de gestion quotidienne de l'espace public qui se dessinent. Quartier par quartier, îlot par îlot, rue par rue, le service évolue. Dans ce domaine aussi, l'association des usagers et la concertation avec les habitants sont devenues indispensables pour trouver les réponses les mieux adaptées.

Dans cet esprit, nous avons organisé 7 conférences citoyennes pour recueillir tous les avis, toutes les critiques, toutes les propositions. En parallèle, le Conseil parisien de la jeunesse a été invité à réfléchir aux moyens de mobiliser la jeunesse sur la propreté et le tri des déchets. De septembre 2017 à janvier 2018, la DPE a ouvert les portes de ses divisions territoriales, de ses ateliers, de ses garages à tous ces citoyens. Cadres et agents de terrain se sont rendus disponibles pour animer des séances de formation et répondre à tous les questionnements, à toutes les sollicitations dans un exercice d'une totale transparence. Ce dialogue a permis d'échanger sur nos politiques publiques et de confronter nos points de vue. Il en ressort des contributions d'une grande richesse. En votre nom à tous je veux remercier chaleureusement les 164 citoyens des Conférences citoyennes et les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse qui se sont investis et que nous avons invités à ce Conseil. Ils nous feront part de leur contribution.

Enfin, à l'initiative du Groupe Les Républicains et Indépendants, une mission d'information et d'évaluation du Conseil de Paris issue de tous les groupes de notre assemblée, s'est réunie de mai à novembre 2017, pour travailler sur les questions de propreté et rédiger un rapport en vue de formuler des propositions. Je salue le travail mené par sa Présidente Florence Berthout, son rapporteur Eric Lejoindre et les membres de la commission. Ce rapport, adopté à l'unanimité des membres de la mission, montre que le sujet de la propreté mobilise et rassemble au-delà des clivages politiques.

Dès lors, il s'agit de vous présenter les avancées significatives réalisées depuis l'adoption du Plan de renforcement de la propreté, les initiatives complémentaires que nous souhaitons prendre en 2018, et les préconisations des citoyens et des élus que nous croyons utiles d'intégrer sans tarder pour amplifier cet effort.

La propreté de Paris est une priorité de cette mandature et une nécessité pour préparer les grands rendez-vous de demain.

Cette ambition, j'entends la partager avec vous autour de trois objectifs : préserver notre cadre de vie en impliquant davantage les Parisiens, renforcer nos moyens, notamment mécaniques, et adapter notre organisation et nos méthodes d'intervention, afin d'être plus efficaces. Enfin, quand cela est nécessaire, sanctionner plus efficacement les personnes qui salissent.

La propreté de Paris est l'affaire de tous

Rien de durable ne peut être entrepris sans le concours actif des usagers de l'espace public. Cette évidence a été rappelée par tous : participants des Conférences citoyennes, membres du Conseil parisien de la jeunesse, élus de tous les bords politiques au sein de la MIE.

Nos équipes de propreté interviennent une fois que l'espace public est sali. Le premier geste, celui de bien trier, celui d'utiliser la corbeille de rue, celui de jeter correctement son mégot de cigarette, relève de la responsabilité individuelle. Préserver son cadre de vie est une action aussi impérative que de veiller à la propreté de son domicile, c'est de ça que nous devons convaincre les usagers de l'espace public parisien.

Or, notre espace public et ses usages ont été profondément modifiés ces dernières années. Les Parisien-nes se retrouvent sur l'espace public. Les participants des conférences citoyennes l'ont dit: « Paris est de plus en plus une fête ».

Cette profonde évolution symbolise le dynamisme de Paris. Sur les berges de Seine, le canal Saint-Martin et de l'Ourcq, Montmartre, sur les places rénovées, l'esplanade des Invalides et dans les parcs ouverts désormais la nuit en été, les Parisien-nes sont des dizaines de milliers à se retrouver. Cet engouement est un atout formidable pour l'attrait de notre Ville et la qualité de vie.

C'est aussi un formidable levier pour impliquer les citoyens dans le maintien d'une ville propre. Nos campagnes de sensibilisation appellent ainsi les citoyens au civisme. Comme souvent, l'éducation à la citoyenneté passe par l'école et nos agents interviennent en direction des petits Parisiens pour leur parler des bons gestes qui préservent l'environnement. En 2016, les agents de propreté ont réalisé plus de 400 animations dans les écoles primaires parisiennes, s'adressant directement à plus de 24 000 petits Parisiens. Sur ce point les Conférences citoyennes et la MIE ont été à l'unisson : il faut amplifier ces actions, notamment dans le temps périscolaire pour sensibiliser les enfants aux bons gestes de la propreté et du tri. Dans les arrondissements, des opérations de nettoyage participatif aux abords des écoles se développent avec les parents d'élèves, et nous travaillons pour qu'il puisse y en avoir de plus en plus, dès la maternelle. Sensibiliser, c'est informer mais c'est également associer.

« Paris fais toi belle » a souligné avec force cette ambition de mobilisation citoyenne en réunissant chaque année plus de 1 000 participants dans les 20 sites concernés. Pour aller plus loin, en 2017 a été organisée la première édition du « Grand Nettoyage ». L'organisation de cette journée repose directement sur les Parisien-nes. En tant qu'ambassadeurs de la propreté dans leur quartier ils forment des collectifs, inventent des actions, mobilisent leurs voisins. Plus de 80 mobilisations collectives se sont ainsi tenues. En 2018, nous ferons tout pour renouveler, pérenniser et amplifier ce mouvement.

Pour cela, nous proposerons la création dans chaque arrondissement de « Comités citoyens » chargés de repérer les points noirs, d'alerter les services de propreté de leur arrondissement, et de sensibiliser les utilisateurs de l'espace public.

Ils pourront s'appuyer sur l'application « DansMaRue », pour signaler tous les dysfonctionnements de l'espace public et solliciter l'intervention des services. Cette application innovante est un outil d'échange entre les

services de la ville et les citoyens en les plaçant au cœur de l'action quotidienne de nos services et en faisant d'eux les acteurs de la propreté de leur ville. Les agents de la Ville l'utilisent eux-mêmes dans leur travail quotidien. Il leur permet de gagner en transversalité et en réactivité.

Par ailleurs, comme nous le faisons en ce moment pour les rues Dejean/Poulet/Poissonniers dans le 18^{ème} arrondissement, je réunirai à chaque fois que cela est nécessaire tous les acteurs d'un quartier pour établir un diagnostic précis de la situation, fédérer les bonnes volontés et co-construire des solutions concrètes.

Cette approche « Tous mobilisés », qui consiste à prendre à bras le corps un quartier sous tous ses angles et ses usages, sera mise en œuvre dans une dizaine de quartier où se cumulent plusieurs problématiques (de propreté, commerciales, d'ordre public, de circulations...) qui créent une dérégulation de l'espace public et des problèmes d'entretien. Les problèmes de propreté sont souvent le résultat d'autres problèmes que nous devons régler de façon concomitante.

Cette mobilisation collective passe aussi par l'action des autres grands acteurs de l'espace public. La MIE et les Conférences citoyenne l'ont mis en exergue, en faisant des propositions très concrètes, par exemple sur la vente à emporter. Il faut réduire les quantités de déchets à la source et responsabiliser les entreprises. Nous mettrons en œuvre cette préconisation notamment en organisant des assises de l'éco-conception.

Mais la multiplicité des intervenants sur l'espace public, les frontières de compétence, incompréhensibles aux yeux des usagers, en complexifient l'entretien. Il est de notre responsabilité de travailler ensemble.

C'est pourquoi en juillet dernier, nous avons réuni à l'Hôtel de Ville tous les acteurs présents sur l'espace public, ou dont l'activité peut avoir des conséquences sur la propreté. Étaient présents les bailleurs sociaux, La Poste, Enedis, GRDF, la CPCU, la SNCF, la RATP, Autolib, JC Decaux ou encore le Syndicat National de l'Alimentation et de la Restauration Rapide. Ces acteurs se sont engagés, en présence des Mairies d'arrondissement, à agir à nos côtés pour améliorer la propreté de Paris.

Plusieurs se sont impliqués lors de la Journée du Grand Nettoyage du 30 septembre (Enedis, La Poste, la RATP, la SNCF, Paris Habitat, ICF La Sablière, la RIVP). Depuis juillet, certains ont installé des cendriers devant leurs agences ou équipements et les mises en contact entre interlocuteurs locaux permettent une prise en compte des problèmes au plus près du terrain ou à travers l'application DansMaRue.

La mobilisation de tous doit perdurer. Par exemple la Ville signera dans quelques semaines une charte parisienne avec le Syndicat National de l'Alimentation et de la Restauration Rapide (SNARR), qui pourra être déclinée localement afin de lutter contre la présence de déchets aux abords des établissements.

La recherche de solutions spécifiques selon les acteurs et les problématiques se poursuit notamment avec la RATP pour les abords de ses stations et la SNCF et ses grandes gares parisiennes et ils seront tous réunis très prochainement.

Je suis par ailleurs déterminée à lutter contre la publicité non réglementaire, en plein essor et qui constitue une atteinte insupportable à l'environnement des Parisiens. Aujourd'hui, de nouveaux acteurs veulent imposer le marquage à des fins publicitaires des trottoirs parisiens. Paris n'entend pas servir de base arrière au projet d'expérimentation d'apprentis publicitaires. La Ville de Paris consacre déjà 4,6 millions d'euros par an à l'enlèvement des graffitis.

Renforcer nos moyens pour mieux nettoyer

Avec un réseau de plus de 30 000 corbeilles de rue présentes sur l'espace public, dans les parcs et jardins, Paris dispose d'un moyen de collecte des petits déchets du quotidien particulièrement dense et qui ne connaît pas d'équivalent. En moyenne, chaque Parisien dispose sur son cheminement d'une corbeille de rue tous les 100

mètres. Pour autant, et chacun peut en faire le constat, ces corbeilles ne sont pas toujours correctement utilisées et l'éteignoir à cigarettes dont elles sont pourvues trop souvent ignoré des fumeurs.

Le plan de renforcement de la propreté a permis d'améliorer le maillage de corbeilles de rue ou de conteneurs sur les lieux festifs. Mais il faut aller plus loin et trouver les solutions qui répondent aux attentes des Parisiens pour compléter ce dispositif, en s'adaptant toujours aux besoins que nous constatons sur l'espace public. Ce point a d'ailleurs été souligné par la MIE, et les Conférences de citoyens ont aussi posé la question de la visibilité et du tri dans l'espace public.

Je partage pleinement ces questionnements. J'ai demandé aux services de nous proposer de nouvelles poubelles à la fois plus capacitaires, plus visibles, plus faciles d'entretien. Je souhaite également prendre en compte les préconisations de la MIE qui nous invite à renforcer la présence des corbeilles aux abords des stations de métro et de bus. Il s'agit là d'une proposition de bon sens.

Je veux aussi que nous renforçons l'offre de toilettes publiques. C'est une demande forte de la MIE et des Conférences de citoyens, que je compte mettre en œuvre.

La Ville a d'ailleurs déjà engagé ce travail avec son partenaire Decaux pour ajouter de nouvelles sanisettes à celles existantes, et élargir autant que possible et nécessaire les horaires d'ouverture. Par ailleurs nous avons aussi engagé la rénovation des toilettes publiques des parcs et des jardins.

Pour autant, pour installer plus de sanisettes nous devons en créer de nouveaux types. Ainsi, nous installons avec le concours des mairies d'arrondissement des urinoirs mobiles sur les sites où l'attente est la plus forte, principalement en période estivale. Ces dispositifs temporaires seront renforcés et améliorés lorsque cela est nécessaire. Enfin, nous expérimentons actuellement des urinoirs de nouvelle génération. Des solutions innovantes doivent encore être testées. Et lorsque les résultats sont probants, il faut engager sans attendre une utilisation à plus grande échelle sur le territoire parisien. Pour les corbeilles comme pour les sanitaires, il faut des solutions pragmatiques et différenciées en fonction des spécificités des territoires.

Adapter notre organisation et nos méthodes d'intervention

Le plan de renforcement de la propreté a permis d'adapter l'organisation des services en créant un horaire de soirée pendant la période estivale.

Depuis, chaque éboueur recruté se voit proposer une affectation dans un arrondissement où il est susceptible de travailler en horaire décalé. Cette présence plus tardive dans la moitié des arrondissements parisiens permet un nettoyage plus efficace de l'espace public. Ces équipes ont bénéficié d'un excellent accueil des riverains, ravis de constater la présence de nos équipes de propreté à un horaire tardif et inhabituel. Par leur présence et leur visibilité, ces agents ont contribué à la baisse des incivilités et à une amélioration réelle de l'état de propreté de ces quartiers. C'est la raison pour laquelle sera proposée dès ce Conseil une délibération qui permet l'extension des horaires saisonniers du 1^{er} juin au 1^{er} octobre 2018 pour assurer une présence plus efficace dès les premiers beaux jours et en arrière-saison.

Pour agir au plus vite et au plus près des besoins nous allons continuer à mieux coordonner l'action des services de la Ville. C'est d'abord un enjeu pour les équipes de propreté et les suggestions des uns et des autres montrent qu'il est possible d'améliorer le mode opératoire du nettoyage des rues parisiennes. Cette meilleure coordination nous a été demandée par la MIE. Je sais qu'il s'agit d'un travail permanent car la logique des organisations pousse au travail en silos. J'y suis donc très attentive même s'il faut remettre 100 fois l'ouvrage sur le métier.

À cette fin, j'ai demandé au Secrétariat général de créer des équipes transverses qui sont à pied d'œuvre depuis novembre dernier pour intervenir sur 15 secteurs prioritaires. En 2018, elles seront mises en place dans tous les arrondissements.

Parallèlement, le dispositif des coordonnateurs de l'espace public est relancé en lien avec les Maires d'arrondissement, pour assurer cette transversalité à tous les niveaux. Encouragée dans les conclusions de la MIE, cette organisation nouvelle qui découle directement des engagements du plan de propreté nous permet de gagner en réactivité sur l'entretien de l'espace public, notamment sur la question du traitement des espaces occupés par les personnes à la rue ou les migrants.

Concernant les migrants, depuis cet été des marchés d'appui viennent renforcer les équipes municipales de propreté pour le nettoyage des espaces qu'ils occupent dans le nord-est parisien.

Par ailleurs, comme les membres de la MIE je suis attachée à renforcer la proximité. Le copilotage de propreté offre d'ores et déjà d'importantes capacités d'intervention des maires d'arrondissement. Depuis 2017, des crédits d'investissement ont été alloués aux mairies d'arrondissement pour acquérir du petit matériel de propreté. Un matériel adapté au besoin de nos quartiers, c'est là le sens de notre action et y associer les mairies d'arrondissement nous paraît essentiel. Mao Peninou et les services de propreté sont à l'écoute et accompagnent volontiers les initiatives des maires d'arrondissement, d'où qu'elles viennent.

La MIE préconise de créer dans les arrondissements une équipe mobile d'intervention rapide entièrement dédiée à la propreté. Je suis favorable à cette initiative qui a porté ses fruits là où elle est mise en œuvre, je pense au 5^{ème} arrondissement, pour le traitement des salissures récurrentes. Je souhaite également que nous étudions la possibilité d'accroître les interventions des régies de quartier et entreprises d'insertion, en lien avec les mairies d'arrondissement.

Mieux nettoyer c'est disposer d'une flotte d'engins renforcée, modernisée et plus respectueuse de l'environnement. Les participants aux conférences citoyennes ont souligné l'importance de ce lien entre propreté et protection de l'environnement.

La priorité est donc donnée à l'achat de véhicules électriques bien que l'offre des constructeurs ne permette pas toujours de satisfaire tous nos besoins. Nous avons un rôle de prescripteurs à jouer et nous le faisons volontiers en encourageant les constructeurs à innover, ou encore en proposant aux autres grandes villes en France et en Europe de se regrouper dans des groupements d'achats.

170 nouvelles laveuses et aspiratrices de trottoirs seront livrées d'ici juin 2018, dont 25 hybrides ou électriques. Des aspire-feuilles de plus petite capacité ont également été acquis pour permettre aux divisions territoriales de propreté d'être plus efficaces et plus autonomes pour le ramassage des feuilles à l'automne. Les bennes de collecte sont renouvelées dans le cadre d'un nouveau marché qui intègre les besoins et les objectifs de la Ville pour la collecte de déchets alimentaires. Cet effort d'investissement de 32 millions d'euros en 2018 ne connaît pas de précédent. Depuis cet automne, la Ville a fait l'acquisition de deux camions de grande capacité, véritables aspireurs de feuilles mortes qui permettent d'agir encore plus efficacement. Le budget participatif complète utilement la gamme de nos moyens mécaniques, en adaptant là encore le matériel aux caractéristiques du terrain.

La complémentarité entre les hommes et les machines contribue fortement à réduire la pénibilité du travail et à augmenter son efficacité. Ainsi, deux tracteurs électriques spécialement conçus pour nos besoins seront déployés en mars et avril 2018 pour assurer la mécanisation du déblayage des marchés découverts et quatre autres seront acquis prochainement. Ces engins sont étudiés et déployés en fonction des préconisations et avec les crédits de la mission inaptitude de la DRH. Les agents de propreté nous encouragent à poursuivre dans cette voie.

Nous gagnerons le pari de la propreté si nous savons nous appuyer sur les femmes et les hommes qui font vivre ce service public au quotidien. Les participants aux conférences citoyennes ont souligné leur dévouement et leur engagement pour Paris. Beaucoup ont regretté que le travail de nos agents soit si peu reconnu et encouragé par les Parisiens. Ces propos, je les retrouve aussi dans les rapports du Conseil parisien de la jeunesse et dans les préconisations de la MIE.

Cette reconnaissance de la qualité du travail des agents de la DPE, de leur engagement et de leur attachement à leur métier, est une source de fierté légitime pour eux, mais également pour nous tous qui sommes attachés au service public. Paris rayonne aussi par son savoir-faire en matière de propreté comme le montrent les nombreuses visites de délégations étrangères et les partenariats noués par l'école Eugène Poubelle.

En améliorant la formation initiale et continue des agents de terrain, en repositionnant l'encadrement intermédiaire sur des fonctions de pilotage, d'interface avec les Mairies d'arrondissement et les Conseils de quartier, nous nous sommes pleinement saisis des forts enjeux managériaux de la première direction ouvrière de Paris.

Pour gagner le pari de la propreté, nous avons besoin du concours de tous les agents et d'abord des encadrants de proximité sur lesquels repose l'animation effective des ateliers de propreté. Le plan de renforcement de la propreté a accru leur rôle et leur capacité d'action. Pour mieux nettoyer, nous avons besoin de cadres de terrain motivés, expérimentés, et qui jouent pleinement leur rôle de vigie sur leur territoire de compétence. Nous devons conforter le positionnement des Techniciens des Services Opérationnels au sein des ateliers et encore mieux accompagner et former ces encadrants. Le plan de formation de la DPE nous le permet.

La valorisation des métiers, la fidélisation au quartier, la diversité des missions, le développement de compétences managériales mais aussi l'acquisition de nouveaux matériels, sont autant de leviers qui permettront de lutter efficacement contre l'absentéisme. Sur ce point, comme cela était annoncé dans le plan de renforcement de la propreté, la procédure disciplinaire a été accélérée pour lutter contre ce phénomène qui dessert autant la propreté de Paris que les relations d'équipe dans l'atelier.

Mieux sanctionner les personnes qui salissent l'espace public

Nous sommes tous témoins des actes d'incivilités qui abiment l'image de Paris et contrarient le travail des équipes de propreté.

Prenons un exemple : la collecte des encombrants. C'est un défi du quotidien pour les services de propreté dans un contexte d'augmentation continue de la demande des Parisiens. Entre 2015 et 2016, les volumes collectés par la Ville ont augmenté de plus de 12%. Ce service est proposé gratuitement et disponible en quelques clics sur paris.fr ou sur simple appel au 3975. Or, seule la moitié des enlèvements effectués par les équipes de propreté font l'objet d'une déclaration et que dans bien des cas, l'indiscipline des uns rendent inopérante l'organisation de la collecte. Nous avons aussi constaté une explosion du nombre de dépôts de déchets du bâtiment. C'est inacceptable, et d'autant plus pour ces déchets professionnels que leur enlèvement est facturé au client. En plus du client, c'est donc le contribuable qui paie la facture.

Je le dis clairement, dans ce domaine mon objectif est la tolérance zéro. Depuis juillet 2017 la DPE et la DPSP ont mis en place un dispositif de marquage des dépôts clandestins et nos enquêteurs sont à pied d'œuvre pour identifier leurs auteurs et les verbaliser. Nous agissons pour repérer et sanctionner les artisans indélicats qui déposent au coin d'une rue les gravats de chantier. Ceux qui sont pris sur le fait se voit dresser un procès-verbal de 5^{ème} catégorie qui peut les exposer à une sanction allant jusqu'à 1 500 euros. En 2017, 72 enquêtes ont déjà été réalisées.

Les conférences citoyennes ont rendu un avis clair sur ces sujets. Nous devons sensibiliser les Parisiens au respect de l'espace public, aux gestes citoyens, et nous devons, dans un second temps, verbaliser sans concession les personnes et les entreprises qui continuent à souiller notre espace public.

En 2015, c'est la méthode adoptée pour lutter contre le jet de mégots. Ce geste anodin ancré dans notre quotidien procure pourtant un sentiment de malpropreté important. Une grande campagne de communication avait été lancée, suivie par une campagne de verbalisation avec des faux PV. Pendant plusieurs jours, nos agents verbalisateurs remettaient des PV factices pour sensibiliser les passants à ce sujet. Puis, nous avons lancé la verbalisation. Nos agents sont aujourd'hui intransigeants sur ce sujet et plus de 21 784 PV ont été dressés en 2017, soit une hausse de 1203%.

C'est la méthode que nous emploierons à nouveau cette année avec une grande période de sensibilisation comprenant plusieurs volets : des messages simples et clairs sont diffusés depuis le début de l'année sur nos supports d'information municipale, une campagne de communication sur la qualité de notre espace public, une campagne d'information sur l'application DansMaRue, une campagne ciblée sur la période estivale, une communication en plusieurs langues adaptée aux non francophones.

Le corollaire sera des actions de verbalisation d'ampleur menées par la brigade de lutte contre les incivilités. Il y a un an et demi, ces nouvelles équipes ont commencé à intervenir sur le terrain avec des résultats probants : 108 452 PV ont été dressés en 2017, contre 43 586 PV en 2016. Cela représente une hausse globale de +149% par rapport à l'année 2016. Cette année, de nouvelles méthodes de travail sont encore à développer en lien avec les services de la propreté pour lutter contre la malpropreté de nos rues, sur les déchets de chantier par exemple, et ils renforceront toujours plus leurs interventions selon les orientations données par les mairies d'arrondissement.

Les Parisiens l'ont bien compris. La propreté est l'affaire de tous. Je remercie chaleureusement tous ceux qui ont contribué par leur travail et leur réflexion à faire progresser ce principe. Les préconisations des uns et des autres ne resteront pas lettres mortes et je m'engage à rendre compte régulièrement devant le Conseil de Paris de l'état d'avancement de cette ambition commune pour Paris.